



Rapport sur l'approche participative pour l'ouverture des cours

Oasis

Synthèse

Dans le cadre de la dynamique collective du projet Oasis, la Ligue de l'enseignement a mis en œuvre un protocole de démocratie participative afin de déterminer les modalités des ouvertures des cours d'école OASIS à des nouveaux usages par les acteurs du quartier. Le LIEPP a observé ces assemblées publiques dans quatre établissements scolaires parisiens pendant l'hiver 2019-2020 : l'école Jeanne d'Arc (13^{ème} arrondissement), l'école Tandou (19^{ème} arrondissement), l'école Maryse Hilsz (20^{ème} arrondissement) pour trois séances, et puis l'école Emeriau (15^{ème} arrondissement) pour deux séances additionnelles. Ces assemblées ont été marquées par deux complications : la grève des transports pendant l'hiver 2019-2020, et puis le contexte sanitaire, qui a conduit à l'annulation de la dernière assemblée prévue dans l'école Emeriau.

Approximativement une centaine de personnes différentes ont participé aux trois cycles d'assemblées citoyennes, et les deux tiers des participants viennent des assemblées organisées à l'école Jeanne d'Arc. Dans les établissements scolaires Tandou et Emeriau, la prise de contact avec les acteurs des quartiers pour les inciter à participer aux assemblées citoyennes n'a pas été très efficace. Il semble important de repenser pour le futur les modalités de prise de contact afin de favoriser une plus large participation.

Les catégories populaires sont relativement absentes de ces assemblées citoyennes (y compris dans les quartiers populaires) et le public issu de classes socio-économiques plus aisées est mieux représenté. Le déroulement des assemblées citoyennes n'a pas été compris par les participants ou bien, il n'a pas emporté leur enthousiasme. Les participants ne se sont pas nécessairement montrés rétifs au projet OASIS et à l'ouverture des cours d'école, mais ils ont manifesté un besoin d'informations et d'interlocuteurs capables de formuler des réponses pour discuter des projets. Le rapport souligne de la confusion autour du rôle des artistes participant à l'animation de ces assemblées, une troupe de théâtre et un photographe. Il a manqué des acteurs institutionnels susceptibles de fournir des réponses aux questions du public.

Le rapport souligne aussi l'inadéquation entre la temporalité des assemblées citoyennes et le projet, puisque le projet n'a pas encore d'existence concrète pour le public pendant l'hiver 2019-2020. Un projet plus avancé aurait aidé à apporter des réponses précises aux questions du public. La matérialisation du projet à travers des cours transformées constituera un puissant atout pour mobiliser le public autour de ces transformations.